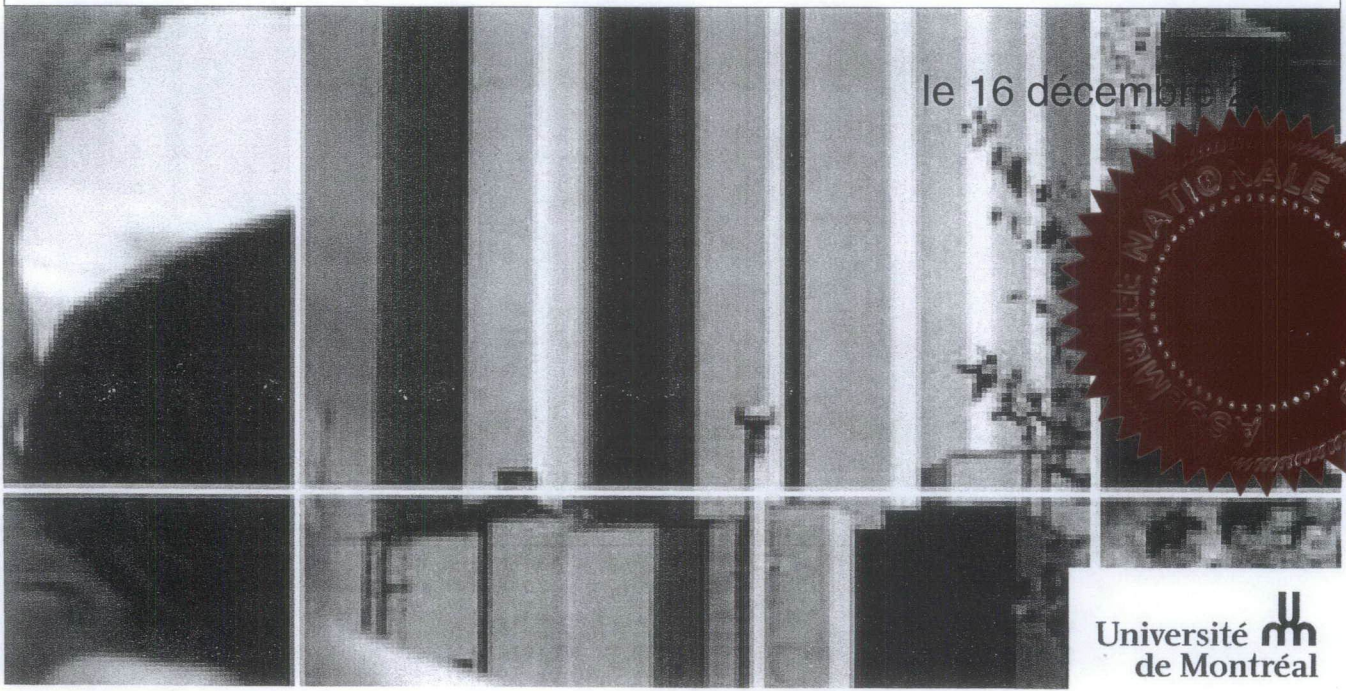
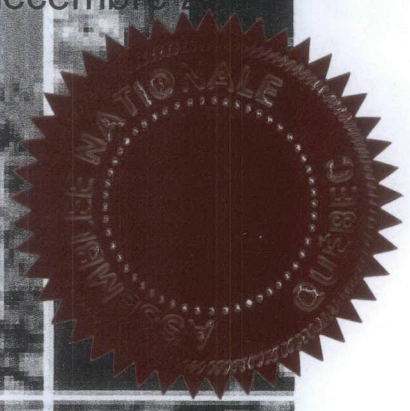


Rapport présenté dans le cadre de la
Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire
Partie 2



le 16 décembre 2006

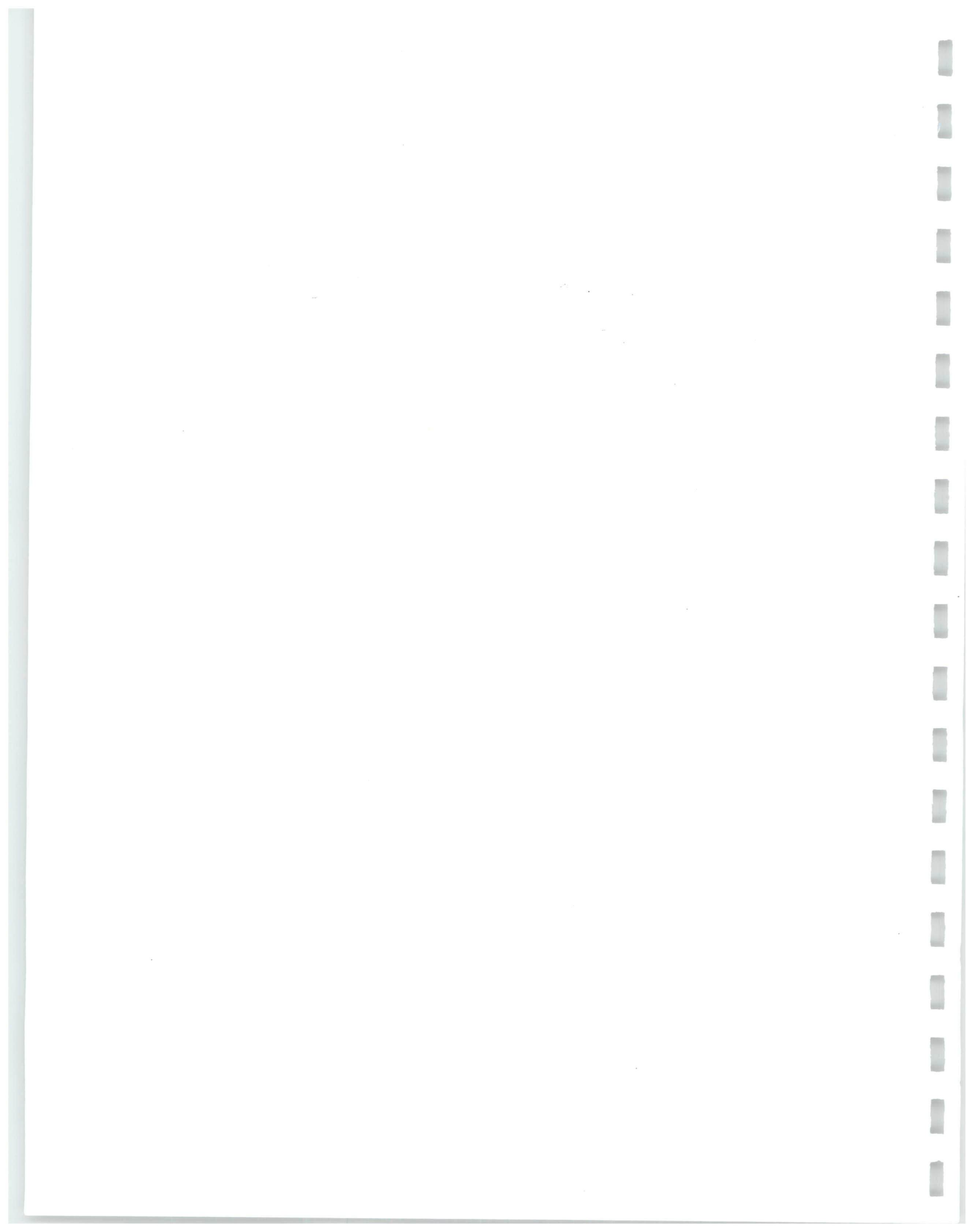


10/10/1917
10/10/1917



Rapport financier 2004-2005

Pages 1 à 8



Université de Montréal

Rapport financier annuel 2004-2005

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 29 novembre 2005.

ADMINISTRATEURS :




Québec 

TABLES DES MATIÈRES

		PAGE
États financiers		
Notes aux états financiers et aux annexes.....		i
BILANS		1
Fonds de fonctionnement:	Colonne 1	
Fonds avec restrictions:	Colonne 2	
Fonds d'immobilisations:	Colonne 3	
Fonds de Dotation:	Colonne 4	
Autre Fonds:	Colonne 5	
CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS		
Fonds de fonctionnement:	Lignes 1 à 11	2
Fonds avec restrictions:	Lignes 12 à 18	2
Fonds d'immobilisations:		3
Fonds de Dotation:	Colonne 1 à 5	4
Autre Fonds:	Colonne 6	4
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
Revenus.....		5
Dépenses.....		6
FONDS AVEC RESTRICTIONS		
Revenus.....		7
Dépenses.....		8
Annexes		
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....		9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....		10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....		11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....		12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.....		13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS.....		14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....		15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....		16
AVANTAGES SOCIAUX.....		17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....		18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....		19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....		20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....		21
SALAIRES MOYENS.....		22

Université de Montréal

Bilan
au 31 mai 2005

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2004
ACTIF							
1 Encaisse (001)	0					0	7
2 Placements à court terme (005)	867 961	(25 480)	12 588 139	996 637	32 592 651	46 151 947	35 543 341
3 Intérêts courus à recevoir (010)	155 207	0	14 911 187	627 547	434 246	16 213 384	13 928 284
4 Fonds détenus chez le fiduciaire (090)			79 485		0	862 239	2 375 483
5 Subventions à recevoir MELS-ES (015) Page 11							
6 Subvention à recevoir GO (170) Page 13							
7 Autres montants à recevoir (175,035)	126 662 155		13 009 948	113 738	7 327	146 662 155	109 456 600
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	4 684 704		2 237 800			13 009 948	10 995 399
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	13 693 514	144 077 575		429 513	0	2 358 865	12 746 388
10 Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	283 436 318	95 732 352	2 070 625			157 771 089	172 983 022
11 Frais payés d'avance (070)	1 300 776	2 000				3 616 845	3 616 845
12 Stocks (075)	3 616 845	0	43 050 986	114 033 188		114 033 188	43 050 986
13 Placements à long terme (100)							
14 Obligations et actions (125, 130)							
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)							
16 Biens immobiliers (145)			887 573 892			887 573 892	887 573 892
17 Immobilisations (105, 120) Page 21			0			0	0
18 Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)							
19 Frais reportés (080)							
20 Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)	7 103 238	425 530	3 334 253	0	1 234 907	12 097 928	3 875 538
21 TOTAL DE L'ACTIF	441 520 718	240 211 977	978 856 316	116 200 622	34 269 131	1 811 058 764	1 629 846 378
PASSIF							
22 Découvert de banque (201)	40 623 824	0	0	0	0	40 623 824	42 946 458
23 Emprunts à court terme (205)	359 221 800	0	0	0	0	359 221 800	284 498 250
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)			10 654 948			10 654 948	9 689 937
25 Subventions à rembourser au MELS-ES (210) Page 11	0						
26 Comptes à payer (215,220)	18 048 917	7 671 285	92 003 512	1 795 285	183 645	119 702 643	102 644 254
27 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	55 682 270	0	289 419 218	4 001 402	32 565 918	381 668 808	357 261 694
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	12 313 284	1 307 296				13 620 581	5 409 933
29 Revenus reportés (260) Page 12	2 930 823					2 930 823	2 967 237
30 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)	1 123 782	41 018 122	367 157 510			367 157 510	325 478 403
31 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)	22 017 450		(22 920 000)	0	0	19 221 904	9 665 860
32 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	(70 441 431)		639 164			22 656 614	21 205 149
33 Solde de fonds non affecté (295) Page 2							(66 020 130)
34 Solde de fonds (300) Page 14					1 519 569	(70 441 431)	1 686 835
35 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2		190 215 274				190 215 274	199 961 721
36 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14				15 810 903		15 810 903	14 878 302
37 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)				84 355 361		84 355 361	72 158 038
38 Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14				3 671 158		3 671 158	3 606 778
39 Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)				6 566 513		6 566 513	6 645 935
40 Solde de fonds investi en immobilisations (304)			241 901 965			241 901 965	235 161 724
41 Solde de fonds	(48 423 982)	190 215 274	242 541 129	110 403 935	1 519 569	496 255 925	489 284 352
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	441 520 718	240 211 977	978 856 316	116 200 622	34 269 131	1 811 058 764	1 629 846 378

Université de Montréal
Conciliation du solde de fonds - Fonds de fonctionnement
Exercice 2004-2005

	1	2	3	4	5	6
	Solde non réparti	Enseignement Recherches/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
1	Solde au début de l'année		(13 846 727)	(1 609 837)	22 286 774	(45 452 084)
2	Redressement des années précédentes Page 15	(52 282 294)				
3	Revenus de l'année Page 5	479 566 622	647 381	15 515 051	20 921 737	516 650 790
4	Dépenses de l'année Page 6	482 726 955	2 475 697	15 476 692	17 208 415	517 887 758
5	Résultats de l'année	(3 160 332)	(1 828 316)	38 358	3 713 322	(1 236 968)
6	Virements des autres soldes de fonds Page 16					
7	Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	899 923			835 007	1 734 931
8	Solde à la fin de l'année	(56 342 550)	(15 675 043)	(1 571 479)	25 165 088	(48 423 983)
9	Répartition du solde de fonds					
10	Solde de fonds d'affectation d'origine interne	21 566 972		450 478		22 017 450
11	Solde de fonds non affecté	(77 909 521)	(15 675 043)	(2 021 956)	25 165 088	(70 441 432)

Université de Montréal
Conciliation du solde de fonds - Fonds avec restrictions
Exercice 2004-2005

	6	
12	Solde au début de l'année	199 961 721
13	Plus : Fonds alloués Page 7	219 762 800
14	Moins : Fonds utilisés Page 8	233 968 010
15	Redressement années précédentes Page 15	\$
16	Virements des autres soldes de fonds Page 16	4 666 423
17	Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	207 660
18	Solde à la fin de l'année	190 215 274

Université de Montréal
Conciliation du solde de fonds - Fonds d'immobilisation
Exercice 2004-2005

	DÉBIT 1	CRÉDIT 2	SOLDE 3
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-	-	235 798 826
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES	-	-	-
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)	-	43 448 497	-
4 Contribution du siège social de l'UQ	-	(1 484 893)	-
5 Contributions de d'autres Gouvernements (Fédéraux, municipaux)	-	270 910	-
6 Dons et subventions non gouvernementaux	-	-	-
7 Contribution d'une fondation	-	5 297 077	-
8 Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)	-	1 440 871	-
9 Gains sur vente d'immobilisations	-	75 506	-
10 Autres contributions	-	-	49 047 967
11 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES	-	-	-
12 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES	-	-	-
13 Redressements des années antérieures Page 15	-	52 341 772	-
14 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21	-	-	-
15 Revenus du fonds de dotation Page 4	-	6 036 835	-
16 Virements d'autres fonds Page 16	-	-	-
17 Autres contributions internes	-	-	58 378 607
18 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES	-	-	-
19 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES	-	-	-
20 Redressement des années antérieures Page 15	-	-	-
21 Virements à d'autres fonds Page 16	-	-	-
22 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES	-	-	-
23 DÉDUIRE LES DÉPENSES	-	-	-
24 Intérêts sur la dette à long terme	-	-	24 160 781
25 Intérêts à court terme et frais bancaires	-	-	5 037 345
26 Intérêts sur les contrats de location acquisition	-	-	74 235
27 Pertes sur ventes d'immobilisations	-	-	56 019 046
28 Amortissements d'immobilisations	-	-	990 458
29 Radiation d'immobilisations	-	-	14 402 406
30 Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)	-	-	100 684 271
31 TOTAL DES DÉPENSES	-	-	242 541 129
32 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	-	-	-

Université de Montréal
Conciliation de solde de fonds - Fonds de dotation et autres
Exercice 2004-2005

	FONDS DE DOTATION						AUTRE FONDS
	1	2	3	4	5	6	
	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL		
1	Solde au début de l'année	14 878 302	72 158 038	3 606 778	6 645 935	97 289 053	1 686 835
2	AJOUTER	-	-	-	-	-	-
3	Dons et dotations	-	9 563	-	-	9 563	21 520 837
4	Redressement Page 15	-	-	-	-	-	\$\$
5	Virements des autres fonds Page 16	502 534	10 680 850	(85 994)	(565 625)	10 531 765	\$\$
6	Revenus de placements	-	-	856 824	3 795 199	4 652 023	\$\$
7	Gains sur vente de placements	-	-	-	-	-	\$\$
8	Transferts des produits nets non transférés	172 792	(21 699)	-	-	151 093	-
9	Autres Ajouts	253 092	1 532 792	66 784	(57 845)	1 794 822	77 497
10	TOTAL DES AJOUTS	928 418	12 201 505	837 614	3 171 728	17 139 266	21 598 333
11	DÉDUCTIONS	-	-	-	-	-	-
12	Virements aux autres fonds Page 16	-	-	-	-	-	19 292 431
13	Redressement Page 15	-	-	-	-	-	\$\$
14	Frais d'opération	-	-	-	-	-	\$\$
15	Perte sur vente de placements	-	-	-	-	-	\$\$
16	Transferts aux solde de fonds - capital	-	-	172 792	(21 699)	151 093	-
17	Contributions au Fonds de fonctionnement	-	-	365 867	44 839	410 705	-
18	Contributions au Fonds avec restrictions	-	-	234 575	3 164 461	3 399 036	-
19	Contributions au Fonds d'immobilisations	-	-	-	-	-	\$\$
20	Autres déductions	(4 183)	4 183	-	63 550	63 550	2 473 169
21	TOTAL DES DÉDUCTIONS	(4 183)	4 183	773 234	3 251 150	4 024 384	21 765 600
22	SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	15 810 903	84 355 361	3 671 158	6 566 513	110 403 934	1 519 569

Université de Montréal
 Revenus - Fonds de fonctionnement
 Exercice 2004-2005

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1 Droits de scolarité (401)	53 449 938	-	-	-	-	236 134	-	-	53 686 372
2 Forfaitaires étudiants étrangers (402)	-	-	-	6 443 244	-	-	-	-	6 443 244
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (44)	-	-	-	599 705	-	-	-	-	599 705
4 Collations des étudiants (455)	-	-	-	-	-	-	5 861 434	-	5 861 434
5 Autres revenus provenant des étudiants (450, 461)	40 338	0	0	6 957 755	0	0	0	0	6 998 093
6 Total des revenus provenant des étudiants	53 490 276	0	0	14 000 703	0	236 434	5 861 434	0	73 588 848
7 Subvention MELSES (515) - Consultation Page 9	-	-	-	361 753 057	-	-	2 042 100	-	363 795 157
8 Autres subventions provinciales (405, 410)	894 483	0	0	0	0	0	0	0	894 483
9 Subventions fédérales (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	259 112	0	0	0	0	1 225 802	0	1 485 013
11 Total des subventions	894 483	259 112	0	361 753 057	0	0	3 268 902	0	366 174 653
12 Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	4 612 237	0	0	0	0	4 612 237
13 Revenus provenant du fonds de dotation (445): Page 3	0	0	0	410 705	0	0	0	0	410 705
14 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Recouvrement de coûts indirects (465)	0	0	0	19 403 213	0	0	0	0	19 403 213
16 Ventes estimées (460)	17 128 596	372 279	859 050	2 324 119	3 432 702	410 948	6 349 077	20 821 577	51 799 316
17 Autres revenus (466, 470): Page 18	354 018	20 634	23 193	227 275	0	0	36 538	150	661 818
18 Total des revenus autres	17 483 584	392 913	882 243	26 977 550	3 432 702	410 948	6 385 615	20 821 737	76 887 289
19 TOTAL DES REVENUS	71 868 343	852 025	882 243	402 731 309	3 432 702	647 381	15 515 051	20 821 737	516 650 790

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments, Pédagogie	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	Masses salariales								
2	Direction	457 603	3 511 103	7 468 682	1 019 250	291 688	621 059	450 345	33 303 656
3	Céance	208 525	778 124	604 420	2 445 195	96	693 639	565 230	9 957 861
4	Professeur-chercheur	130 302 337	1 461 581	203 507	0	55 965	53	0	132 106 551
5	Chargés de cours	19 628 595	83 979	160 639	0	0	0	0	18 873 513
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 051 828	85 421	0	0	2 928	0	0	1 140 716
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	5 760 824	183 647	3 088	0	0	0	0	5 944 415
8	Personnel professionnel non-enseignant	16 177 774	874 866	8 420 472	1 718 448	628 938	4 784 555	155 363	42 330 134
9	Personnel de soutien technique	28 853 566	1 101 830	4 314 795	4 067 450	328 175	1 506 949	311 778	46 963 903
10	Personnel de soutien de bureau	5 610 453	269 147	2 575 564	662 924	23 207	945 101	992 697	15 545 609
11	Personnel de métier et personnel courrier	1 874 994	42 474	543 560	8 261 504	0	977 328	2 657 560	14 458 301
12	Avantages sociaux (700) - Détail page 17	45 941 007	969 392	5 638 464	3 665 739	273 720	1 729 102	998 287	64 219 419
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	276 327 147	5 734 284	24 837 737	21 860 501	1 602 817	11 257 766	6 151 280	344 462 239
14	Frais pour copies statistiques et études (705)	11 166	0	164 927	0	0	0	0	176 093
15	Pédagogie (706)	398 096	359 091	0	0	0	0	0	757 186
16	Formation et perfectionnement (710)	40 776	100	791 401	0	0	1 407	0	833 684
17	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 898 018	1 000 293	163 474	154 812	221 946	282 347	23 094	7 620 562
18	Bourses (735)	8 446 034	620 257	99 905	255 941	10 164	136 737	23 000	9 592 038
19	Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	4 128 241	415 776	109 470	12 442	224 223	66 623	246 301	12 478 716
20	Fournitures et matériels (745)	10 017 358	956 477	1 405 147	2 894 821	84 677	723 931	638 362	18 392 526
21	Coûts des marchandises vendues (755)	211 440	212	0	614 937	0	30 606	11 124 367	11 964 287
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	9 229 430	496 263	2 696 473	14 330 623	296 241	1 811 856	1 974 877	35 961 558
23	Volumes et périodiques (750)	276 981	104 694	9 865 882	29 168	1 155	12 800	10 678	10 311 282
24	Dépenses relatives aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 825, 827, 8)	966 004	98 302	232 804	14 301 368	4 322	668 178	287 562	16 648 435
25	Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	3 203 870	0	24 225	0	3 228 095
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	1 367 629	1 634 211	91 639	413 325	3 604	200 508	1 757 813	8 550 777
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	0	0	9 685 414	0	177 218	94 877	9 937 509
28	Transfert de coûts indirects (895)	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Autres dépenses (860, 870) - Détails page 18	8 670	43 855	1 982 852	0	0	0	18 326	2 054 703
30	Total des dépenses autres	39 999 843	5 729 521	14 654 774	38 704 875	848 333	4 136 435	18 206 316	148 529 454
31	Virements interfonctions (877)	(216 881)	(1 297 670)	1 504 351	0	10 000	0	0	0
32	Ventes internes (878)	303 782	(33 426)	(821 513)	(9 199 938)	16 546	82 471	(5 143 180)	(15 103 935)
33	Total avant dépenses recapitulées	316 414 090	10 136 708	46 519 949	51 365 438	2 475 897	15 476 692	17 206 415	517 887 758
34	Dépenses exceptionnelles (880) - Voir page 18	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DÉPENSES	316 414 090	10 136 708	46 519 949	51 365 438	2 475 897	15 476 692	17 206 415	517 887 758

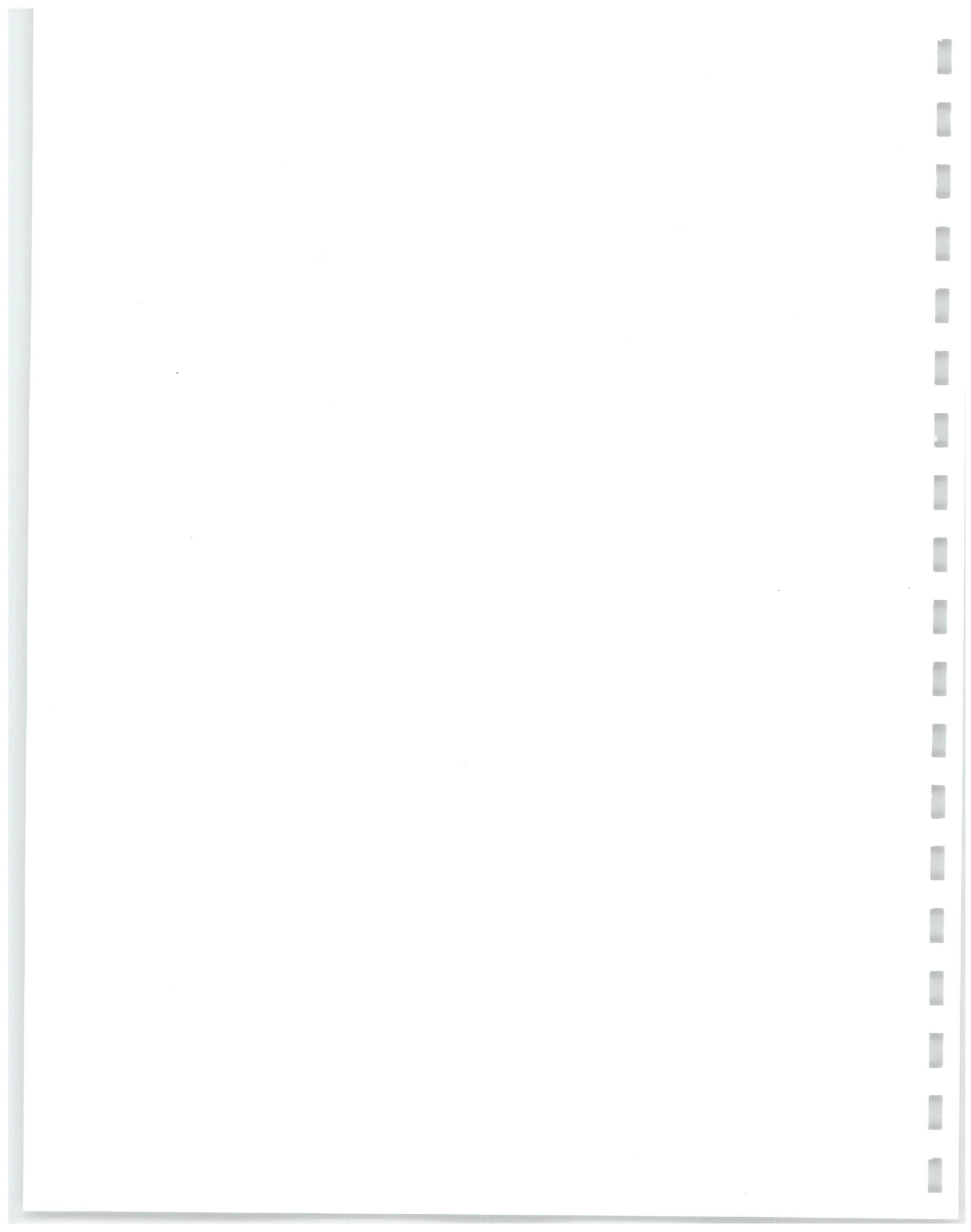
Université de Montréal
 Revenus - Fonds avec restrictions
 Exercice 2004-2005

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	6 016 200	1 848 125	0	154 000	0	0	0	0	8 018 325
2	0	49 393 751	125 000	778 304	0	327 667	2 114 351	0	52 740 103
3	0	89 415 676	100 000	459 641	0	8 553 772	(370)	0	108 528 219
4	400 000	41 582 748	237 956	3 661 042	0	875 499	319 873	0	47 077 118
5	6 416 200	192 240 300	463 956	5 052 987	0	9 756 938	2 433 384	0	216 363 765
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	0	2 339 614	0	0	0	1 059 421	0	0	3 399 035
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	0	2 339 614	0	0	0	1 059 421	0	0	3 399 035
13	6 416 200	194 579 914	463 956	5 052 987	0	10 816 359	2 433 384	0	219 762 800

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	Masses salariales								
2	Direction	0	1 514 559	0	152 924	55 404	0	0	1 722 887
3	Gérance	0	812 241	0	73 046	10 431	0	0	895 717
4	Professeur-chercheur	69 120	13 663 138	0	658 214	133 237	0	0	14 523 709
5	Chargés de cours	0	242 561	0	0	6 070	810	0	249 441
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	1 030 439	0	0	12 378	51	0	1 042 867
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	3 672 772	0	10 439	7 367	192 837	0	3 883 415
8	Personnel professionnel non-enseignant	35 750	19 894 608	63 763	120 319	217 857	48 275	0	20 380 573
9	Personnel de soutien technique	0	7 792 105	735	144 776	47 944	46 131	0	8 031 690
10	Personnel de soutien de bureau	0	667 797	0	42 604	4 390	3 529	0	718 320
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	0	319 780	0	23 088	0	0	0	342 868
12	Avantages sociaux (700) - Détaillé page 17	17 249	9 374 275	14 851	1 260 304	84 055	9 807	0	10 780 541
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	122 119	58 884 275	79 349	2 503 713	579 133	301 440	0	62 572 029
14	Frais pour congrès sabbatiques et d'études (705)	0	73	0	0	0	0	0	73
15	Postdoctoraux (706)	0	8 254 279	0	0	13 822	0	0	8 272 101
16	Formation et perfectionnement (710)	0	7 751	0	0	0	0	0	7 751
17	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 005	10 464 890	3 220	406 739	629 498	161 616	0	11 667 168
18	Bourses (735)	0	18 547 260	0	201 000	6 697 690	2 315 795	0	27 761 746
19	Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	5 955 134	23 919 337	0	1 846 265	189 837	27 296	0	31 937 870
20	Fournitures et matériels (745)	1 421	14 094 081	19 783	82 403	315 825	190 790	0	14 714 283
21	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	61 812	12 560 130	393 638	689 932	563 563	12 281	0	14 281 356
23	Volumes et périodiques (750)	384	875 645	14 113	9 943	21 007	2 791	0	923 862
24	Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 841, 846)	0	3 555 129	24 279	34 831	66	160	0	3 614 465
25	Locations de locaux (840, 845)	0	147 676	0	0	6 698	330	0	154 704
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	52 246 349	1 162 561	1 994 435	20 278	11 972	0	55 435 595
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	13 237	0	25 970	7 262	0	0	46 469
28	Transfert de coûts indirectes (865)	0	2 530 800	3	2 830	274 509	0	0	2 808 142
29	Autres dépenses (860, 870) - Détails page 18	0	67 167	0	0	0	0	0	67 167
30	Total des dépenses autres	6 019 756	147 287 803	1 617 597	5 304 348	8 740 055	2 723 232	0	171 692 791
31	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0
32	Ventes internes (878)	31	(301 255)	0	0	0	0	0	0
33	Total avant dépenses exceptionnelles	6 141 907	205 970 822	1 696 945	7 810 451	9 323 213	3 024 672	0	233 968 010
34	Dépenses exceptionnelles - Détails page 19	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DEPENSES	6 141 907	205 970 822	1 696 945	7 810 451	9 323 213	3 024 672	0	233 968 009.93

Rapport

État du traitement 2004-2005



NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université de Montréal NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 976 000

ÉTAT DU TRAITEMENT
2004-2005

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

29 novembre 2005.

ADMINISTRATEUR :




État du traitement

Établissement : Université de Montréal
Année financière : 2004-2005

Personnel de direction supérieures Nom et fonction	Salaire de base (1)	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				TP, % du temps
		Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois	
Lacroix Robert, Recteur	260 000 \$	4 378 \$			12,0	
Caillé Alain, Vice-recteur à la recherche	182 000 \$	4 281 \$	17 433 \$		12,0	
Duchesneau François, Vice-recteur à la planification	182 000 \$	4 347 \$			12,0	
Berthiaume Guy, Vice-recteur affaires publiques et développement	208 000 \$	5 544 \$			12,0	
Trahan Michel, Vice-recteur exécutif	180 180 \$	8 788 \$			12,0	
Gravel Jacques, Vice-recteur exécutif adjoint	182 000 \$	3 805 \$			12,0	
Painchaud Gaëlle, Vice-rectrice aux ressources humaines	182 000 \$	4 347 \$			12,0	
Rinfret-Raynor Marjorie, Vice-rectrice ens. 1er cycle et form. cont.	111 140 \$	3 195 \$			12,0	
Charon Jean-Marc, Doyen - Faculté de théologie	132 812 \$	1 297 \$			12,0	
Croq-Mars Irène, Doyenne - Faculté de l'aménagement	150 908 \$	1 412 \$			12,0	
Goulet Céline, Doyenne - Faculté des sciences infirmières	164 374 \$	1 494 \$			12,0	
Bovvert Anne-Marie, Doyenne - Faculté de droit	134 104 \$	1 308 \$			12,0	
Lamerche Claude, Doyen - Faculté de médecine dentaire	182 000 \$	4 475 \$			12,0	
Mahieu Louis, Doyen - Faculté des études supérieures	182 000 \$	2 105 \$			12,0	
Hubert Joseph, Doyen - Faculté des arts et des sciences	124 718 \$	1 835 \$			12,0	
Laurier Michel D., Doyen - Faculté des sciences de l'éducation	128 721 \$	1 734 \$			12,0	
Boudrias Jean-Marc, Doyen - Faculté de l'éducation permanente	104 454 \$	1 708 \$			12,0	
Béliveau Louise, Directrice - Département de lunésiologie	124 818 \$	1 835 \$			12,0	
Portier Réjean, Doyen - Faculté de musique	159 604 \$	7 998 \$	11 585 \$		12,0	
Roy Raymond S., Doyen - Faculté de médecine vétérinaire	103 786 \$	5 128 \$			12,0	
Gressat Jacques, Directeur - Ecole polytechnique	165 708 \$	2 091 \$			12,0	
Turneson Jacques, Doyen - Faculté de pharmacie	287 000 \$	2 224 \$			12,0	
Roudeau Jean L., Doyen - Faculté de médecine	169 000 \$	8 298 \$			12,0	
Lespérance Michel, Secrétaire général						

(1) Le salaire de base établi pour l'exercice 2004-2005 inclut les primes de marché et de direction autorisées et ajoutées au salaire des professeurs nommés doyens de facultés, directeur de l'école d'optométrie et directeur du département de lunésiologie.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal
Année financière: 2004-2005

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(†)	101.83	Le plus élevé	208 300 \$	4 995 \$
		Moyenne	124 895 \$	2 207 \$
		Le moins élevé	30 000 \$	2 \$
Personnel de direction des services	172.42	Le plus élevé	180 000 \$	80 822 \$
		Moyenne	91 245 \$	2 860 \$
		Le moins élevé	47 944 \$	55 \$
Personnel de de référence des employés de soutien	155.74	Le plus élevé	82 193 \$	7 342 \$
		Moyenne	60 358 \$	1 505 \$
		Le moins élevé	37 065 \$	75 \$

^(*) Exclut le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(†) En équivalence temps complet, le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal
 Année financière : 2004-2005
 VALEUR PÉCUNIAIRE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieures		Personnel de direction		Autres catégories de personnel de direction		Personnel de direction des services		Personnel de direction des emplois de soutien	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	Effectif ¹⁾	Valeur pécuniaire	Le plus élevé	Moyenne	Le plus élevé	Moyenne
Lacroix Robert	Recteur	12,00	145 \$	101,63	13 459 \$	Le plus élevé	3 365 \$	Le plus élevé	28 \$
Caillé Alan	Vice-recteur à la recherche	12,00	10 982 \$	101,63	3 365 \$	Le plus élevé	28 \$	Le plus élevé	2 277 \$
Duchesneau François	Vice-recteur à la planification	12,00	22 823 \$	172,42	35 257 \$	Le plus élevé	2 277 \$	Le plus élevé	17 \$
Berthiaume Guy	Vice-recteur affaires publiques et développement	12,00	48 021 \$	172,42	3 365 \$	Le plus élevé	2 277 \$	Le plus élevé	3 365 \$
Trahan Michel	Vice-recteur étudiant	12,00	17 460 \$	172,42	17 \$	Le plus élevé	3 365 \$	Le plus élevé	11 \$
Gravel Jacques	Vice-recteur étudiant adjoint	12,00	4 703 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Bouchard Gaskie	Vice-rectrice aux ressources humaines	12,00	2 118 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Ronnel-Raynor Marysa	Vice-rectrice ens. ter cycle et form. cont.	12,00	4 751 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Charon Jean-Marc	Doyen - Faculté de théologie	12,00	4 833 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Cano-Mart Irène	Doyenne - Faculté de l'aménagement	12,00	6 818 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Goulet Sabine	Doyenne - Faculté des sciences infirmières	12,00	11 853 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Bouvier Anne-Marie	Doyenne - Faculté de droit	12,00	13 345 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Lamarque Claudé	Doyen - Faculté de médecine dentaire	12,00	6 654 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Milheu Louis	Doyen - Faculté de médecine	12,00	12 065 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Hubert Joseph	Doyen - Faculté des études supérieures	12,00	3 476 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Laurier Michel D.	Doyen - Faculté des arts et des sciences	12,00	10 136 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Boudrias Jean-Marc	Doyen - Faculté des sciences de l'éducation	12,00	5 720 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Béliveau Louise	Doyen - Faculté de l'éducation permanente	12,00	958 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Pomer Réjean	Directrice - Département de kinésithérapie	12,00	1 948 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Ray Raymond S.	Doyen - Faculté de musique	12,00	35 516 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Gresset Jacques	Doyen - Faculté de médecine vétérinaire	12,00	3 488 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Turgeon Jacques	Directeur - École d'optométrie	12,00	28 446 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Roussin Jean L.	Doyen - Faculté de pharmacie	12,00	1 564 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Lestéphanne Michel	Doyen - Faculté de médecine	12,00	20 995 \$	155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
	Secrétaire général	12,00		155,74	11 \$	Le plus élevé	155,74	Le plus élevé	11 \$
Étendue des frais remboursés				Effectif ¹⁾	Valeur pécuniaire				
Le plus élevé				101,63	13 459 \$				
Moyenne				101,63	3 365 \$				
Le plus élevé				172,42	28 \$				
Moyenne				172,42	35 257 \$				
Le plus élevé				172,42	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne				155,74	17 \$				
Le plus élevé				155,74	3 365 \$				
Moyenne				155,74	2 277 \$				
Le plus élevé				155,74	17 \$				
Moyenne				155,74	3 365 \$				
Le plus élevé				155,74	2 277 \$				
Moyenne									





**Politique institutionnelle régissant
les modalités d'exercice des droits d'indemnité**



ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 1 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

1998-05-25

Délibération :

CU-421-15

Modifications

Date :

2001-04-17

2003-06-03

2003-11-03

2003-12-10

2005-05-16

Délibération :

E-903-13.1

E-940-13.1

CU-482-3

E-947-17.7

E-972-16

Article(s) :

4.1 d)

4.1 d)

5.2

4.1 d)

4.1 d)

1. Objet

La présente politique a pour objet la rémunération, les conditions de travail et les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux de l'Université de Montréal

2. Définitions

L'expression «officiers généraux» désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression «traitement» signifie un salaire sans aucune forme de traitement différé.

3. Principes directeurs

L'équité, la comparabilité, la compétitivité et la transparence sont les principes directeurs sur lesquels repose la présente politique.

L'équité exige que la rémunération des officiers généraux de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers généraux, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que la présente politique soit établie en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

La transparence détermine en tout premier lieu l'orientation de l'Université de Montréal en matière de conditions de travail applicables à ses officiers généraux. Ce principe exige que la politique et les conditions de travail soient rendues publiques et que la révision de la présente politique laisse place à la consultation.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 2 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

1998-05-25

Délibération :

CU-421-15

Modifications

Date :

2001-04-17

2003-06-03

2003-11-03

2003-12-10

2005-05-16

Délibération :

E-903-13.1

E-940-13.1

CU-482-3

E-947-17.7

E-972-16

Article(s) :

4.1 d)

4.1 d)

5.2

4.1 d)

4.1 d)

4. **Rémunération et conditions de travail**

4.1 Traitement

- a) Le traitement des officiers généraux est fixé par le Comité exécutif conformément aux principes énoncés dans la présente politique.
- b) Le traitement d'un vice-recteur peut différer de celui des autres vice-recteurs si les responsabilités qui lui sont confiées sont substantiellement plus importantes
- c) Aux fins de la fixation du traitement d'un officier général qui n'a pas de lien d'emploi permanent à l'Université, le Comité exécutif peut tenir compte de cet élément
- d) Le traitement des officiers généraux est établi en fonction du traitement du recteur et selon les pourcentages suivants ;
 - 100 = recteur
 - 80 = vice-recteur exécutif
 - 70 = vice-recteur
 - 50 à 63 = vice-recteur adjoint et directeur des finances
 - 65 = secrétaire général.

Pour 2005-2006, le traitement du recteur est de 260 000 \$ (voir note 1, page 5).

4.2 Avantages sociaux

L'officier général ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier général bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.

4.3 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Le recteur bénéficie de l'usage d'une voiture de fonction que l'Université met à sa disposition.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 3 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

1998-05-25

Délibération :

CU-421-15

Modifications

Date :

2001-04-17

2003-06-03

2003-11-03

2003-12-10

2005-05-16

Délibération :

E-903-13.1

E-940-13.1

CU-482-3

E-947-17.7

E-972-16

Article(s) :

4.1 d)

4.1 d)

5.2

4.1 d)

4.1 d)

- b) Les vice-recteurs bénéficient chacun d'une allocation annuelle imposable de 5 000 \$ en compensation de l'usage de leur véhicule automobile et des autres dépenses engagées à ce titre. L'allocation versée au secrétaire général aux mêmes conditions est de 3 000 \$.
- c) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.
- d) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation.
- e) Le recteur et le vice-recteur responsable des affaires publiques sont remboursés des dépenses occasionnées par leur appartenance à des clubs sociaux dont le nombre est déterminé de temps à autre par le Comité exécutif.

5. Conditions de fin de mandat et de lien d'emploi

5.1 Fin de mandat

a) Arrivée du terme ou démission du poste

L'officier général ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. Il peut, selon ce qui est applicable, bénéficier d'une année sabbatique prévue par la convention collective des professeurs ou d'une période de ressourcement prévue par une entente régissant son corps d'emploi. Il a droit pour une période n'excédant pas une année à un traitement égal à celui qu'il avait à la fin de son mandat. En cas de démission du poste, la durée de cette période et le niveau de traitement sont revus en tenant compte du motif de la démission et de la période de mandat écoulée.

L'officier général sans lien d'emploi permanent avec l'Université n'y acquiert pas la sécurité d'emploi. Il a droit à une indemnité maximale égale au traitement annuel qu'il recevait à titre d'officier général lors de son départ. Cette indemnité est fixée par le Comité exécutif au moment de sa nomination. En cas de démission, le montant de l'indemnité est revu en tenant compte du motif de la démission et de la période de mandat écoulée.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 4 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)

b) Résiliation par l'Université

Le Conseil de l'Université peut résilier le mandat d'un officier général lorsqu'il y va de l'intérêt supérieur de l'Université. Dans un tel cas :

- l'officier général ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. Il bénéficie d'une période de ressourcement d'une durée maximale de six mois, à moins qu'il n'ait droit à une période plus avantageuse à l'intérieur de son corps d'emploi d'origine;
- l'officier général sans lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie d'une indemnité dont le montant est déterminé en tenant compte du motif de la résiliation, de la période du mandat écoulée et de ses conditions de travail.

5.2 Fin du lien d'emploi avec l'Université

L'officier général ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université et qui démissionne de l'Université à la fin de son mandat, reçoit une indemnité égale au traitement annuel qu'il recevait à titre d'officier général à la fin de son mandat.

6. Responsable de l'application de la politique

Le Comité exécutif est chargé de l'application de la présente politique. Il établit, par résolution, le traitement des officiers généraux et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers généraux, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier général.

Le recteur ne peut siéger ni prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur ses conditions de travail. De même, les autres officiers généraux ne peuvent être présents lors des délibérations relatives à leurs conditions de travail.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 5 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

1998-05-25

Délibération :

CU-421-15

Modifications

Date :

2001-04-17

2003-06-03

2003-11-03

2003-12-10

2005-05-16

Délibération :

E-903-13.1

E-940-13.1

CU-482-3

E-947-17.7

E-972-16

Article(s) :

4.1 d)

4.1 d)

5.2

4.1 d)

4.1 d)

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.

7. Dispositions transitoires

La présente politique s'applique à toute nouvelle nomination à un poste d'officier général ainsi qu'à tout renouvellement de nomination y compris celui des officiers généraux actuellement en poste.

8. Modification

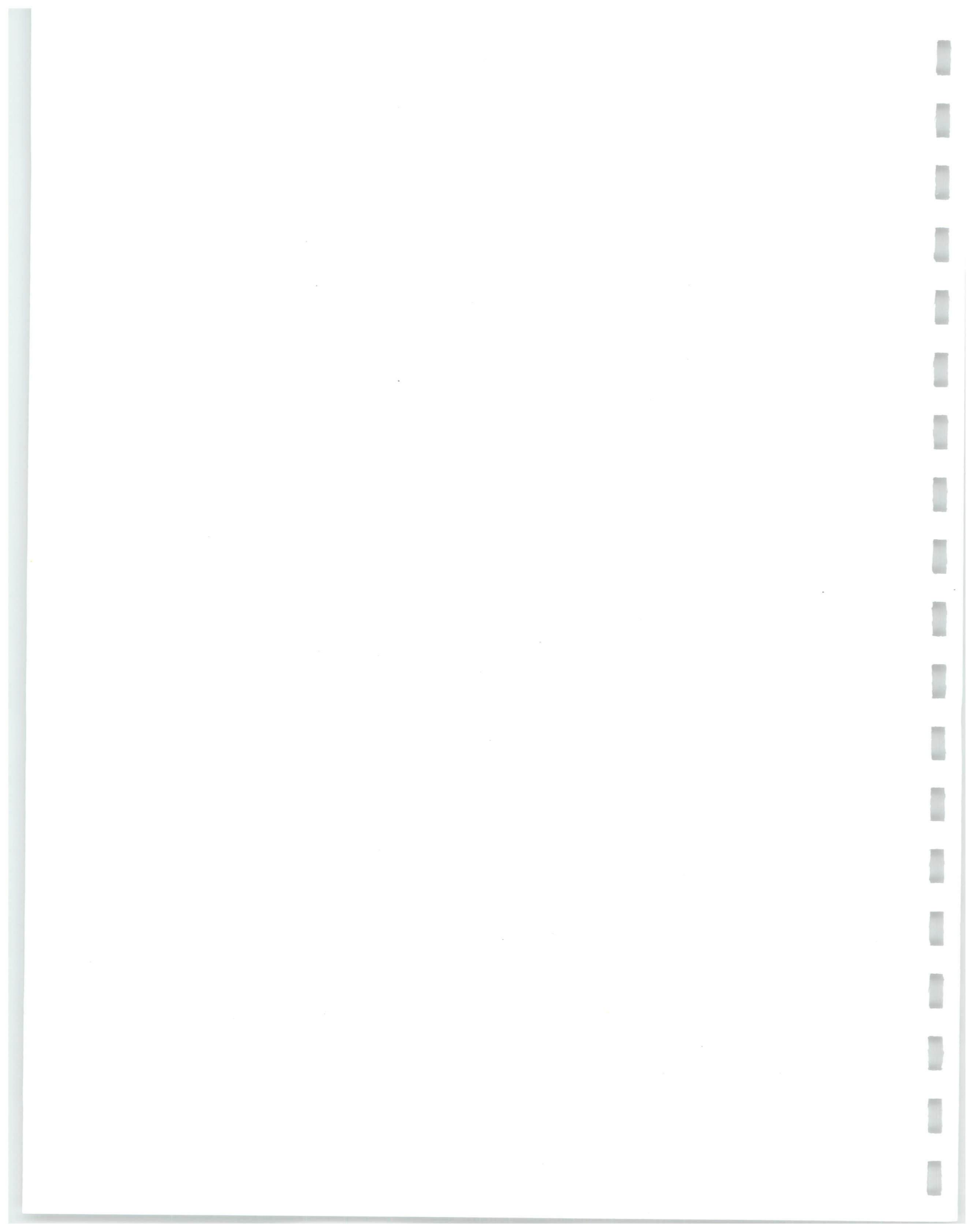
Il revient au Conseil de l'Université de modifier la présente politique.

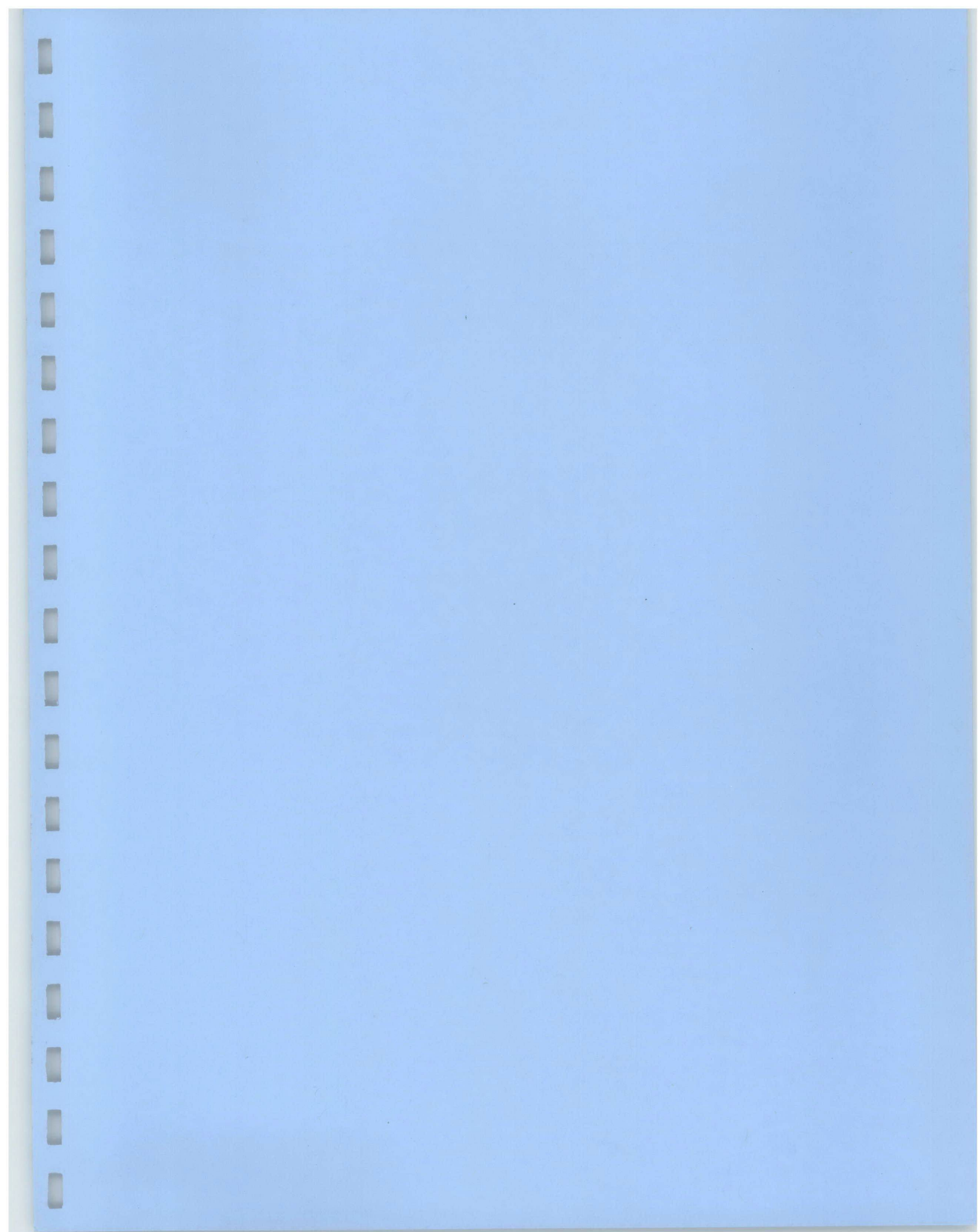
NOTE 1 :

«Le Comité exécutif décide

- a) que le salaire de base du recteur pour la période du 1^{er} juin 2005 au 31 mai 2006 sera de 260 000 \$;
- b) que ce salaire sera augmenté rétroactivement au 1^{er} juin 2005 d'un pourcentage équivalent à ce qui sera accordé aux professeurs membres du SGPUM;
- c) que, durant l'année 2005-2006, l'échelle de rémunération du recteur sera revue en fonction de l'évolution observée du niveau moyen de la rémunération des recteurs dans les universités canadiennes comparables.»

(dél. E-972-16)





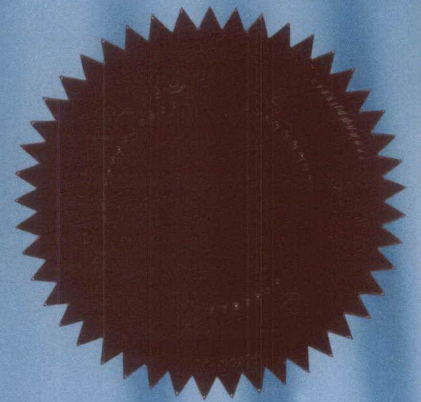


ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 264-20060524



Rapport présenté dans le cadre de la
Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire
Partie 1

le 30 septembre 2005



Université 
de Montréal





Rapport

sur la performance 2004-2005



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TAUX DE RÉUSSITE ET DURÉE DES ÉTUDES

Bureau de recherche institutionnelle
21 septembre 2005

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

TAUX DE RÉUSSITE

Le taux de réussite (diplomation et persévérance) est présenté quatre ans après l'entrée dans la cohorte. Pour les programmes spécialisés de premier cycle de quatre ans, nous avons calculé le taux de réussite après cinq ans pour rendre les données comparables. Pour les programmes de doctorat et de résidence, nous calculons le taux de réussite après six ans. Notons que les étudiants encore en persévérance ne représentent qu'une très faible partie des étudiants retenus. Nous faisons l'hypothèse qu'ils vont éventuellement diplômer.

Les données sont extraites du fichier *COHORTES*.

Le lecteur devra tenir compte, dans l'interprétation des résultats du nombre parfois très faible des étudiants considérés dans certains secteurs disciplinaires de GDEU selon le type de programme. Notons également que les résultats (taux de réussite et durée des études) comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE RÉUSSITE

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2000, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 1999). Depuis l'automne 1999, notons que le programme de doctorat en médecine vétérinaire dure maintenant cinq ans. Sont exclus des statistiques par secteur, les programmes de majeur et de mineur ne comportant pas de cours qui leur sont exclusifs.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2000, à l'automne 2000 et à l'hiver 2001.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 1998, à l'automne 1998 et à l'hiver 1999.

**TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉTUDES
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Nb d'étudiants	% de réussite
Spécialisé	5460	76,5
Majeur	452	65,9
Mineur	1699	56,4
Certificat	2116	56,7
Maîtrise	1797	77,6
Doctorat	460	63,5
Résidence	193	89,1
Diplôme (gr. sup.)	581	60,1

Voir les notes méthodologiques à la page 2.

**TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉTUDES
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de réussite
MÉDECINE	Spécialisé	159	98,1
	Mineur	107	100,0
	Maîtrise	123	78,9
	Doctorat	39	66,7
	Résidence	193	89,1
	Diplôme (gr. sup.)	32	46,9
PÉRIMÉDICAL	Spécialisé	91	96,7
	Mineur	125	99,2
	Certificat	8	50,0
	Maîtrise	49	87,8
	Doctorat	9	100,0
	Diplôme (gr. sup.)	44	97,7
PARAMÉDICAL	Spécialisé	736	83,4
	Certificat	262	59,2
	Maîtrise	148	89,2
	Doctorat	19	73,7
	Diplôme (gr. sup.)	88	63,6
SCIENCES PURES	Spécialisé	654	78,7
	Majeur	20	60,0
	Mineur	71	28,2
	Maîtrise	228	89,9
	Doctorat	94	73,4
	Diplôme (gr. sup.)	6	66,7
SCIENCES APPLIQUÉES	Spécialisé	400	70,3
	Majeur	10	80,0
	Mineur	34	61,8
	Certificat	102	42,2
	Maîtrise	153	79,1
	Doctorat	24	83,3
	Diplôme (gr. sup.)	46	71,7
SCIENCES HUMAINES/SOCIALES	Spécialisé	1608	71,8
	Majeur	231	64,1
	Mineur	426	55,2
	Maîtrise	479	73,7
	Doctorat	152	64,5
	Diplôme (gr. sup.)	33	54,5
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	Spécialisé	843	77,7
	Mineur	24	58,3
	Maîtrise	212	67,9
	Doctorat	47	42,6
	Diplôme (gr. sup.)	211	43,6

Voir les notes méthodologiques à la page 2.

**TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉTUDES
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de réussite
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	Spécialisé	155	80,6
	Maîtrise	138	81,2
	Doctorat	5	20,0
	Diplôme (gr. sup.)	56	66,1
ARTS	Spécialisé	229	67,7
	Majeur	127	70,1
	Mineur	144	59,7
	Maîtrise	94	85,1
	Doctorat	10	50,0
	Diplôme (gr. sup.)	9	66,7
LETTRES	Spécialisé	175	70,9
	Majeur	62	66,1
	Mineur	118	39,0
	Maîtrise	95	67,4
	Doctorat	49	55,1
	Diplôme (gr. sup.)	27	85,2
DROIT	Spécialisé	410	76,1
	Maîtrise	78	56,4
	Doctorat	12	25,0
	Diplôme (gr. sup.)	29	75,9
ÉTUDES PLURISECTORIELLES	Mineur	650	47,1
FORMATION CONTINUE	Certificat	2116	56,9

Voir les notes méthodologiques à la page 2.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

DURÉE DES ÉTUDES

Les données sont extraites du fichier *COHORTES*.

Le lecteur devra tenir compte, dans l'interprétation des résultats du nombre parfois très faible des étudiants considérés dans certains secteurs disciplinaires de GDEU selon le type de programme. Notons également que les résultats comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés et on a exclu les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de trois ans. Pour le diplôme de cycles supérieurs, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études est calculée en termes du temps de calendrier, c'est-à-dire du premier au dernier trimestre d'inscription.

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 1998, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 1997). Sont exclus des statistiques par secteur, les programmes de majeur et de mineur ne comportant pas de cours qui leur sont exclusifs.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 1998, à l'automne 1998 et à l'hiver 1999.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 1996, à l'automne 1996 et à l'hiver 1997.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, au majeur et au mineur, à la maîtrise, à la résidence de médecine et au certificat de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps, car dans ce programme la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
SPÉCIALISÉ	3 ans	1653	3,3
	4 ans	829	4,1
MAJEUR	2 ans	105	2,5
MINEUR	1 an	350	1,4
CERTIFICAT temps partiel	de 2 à 4 ans	419	3,3
MAÎTRISE		941	2,3
DOCTORAT		208	5
RÉSIDENTE	2 ans	61	2,1
	5 ans	78	5,3
DIPLÔME (gr. sup.)		67	1,4

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
MÉDECINE	Spécialisé	4 ans	137	4,1
	Mineur	1 an	90	1,0
	Maîtrise		57	2,3
	Doctorat		28	4,8
	Résidence	2 ans 5 ans	61 78	2,1 5,3
PÉRIMÉDICAL	Spécialisé	4 ans	145	4,0
	Maîtrise Diplôme (gr. sup.)		19 34	2,6 1,4
PARAMÉDICAL	Spécialisé	3 ans 4 ans	222 121	3,3 4,1
	Maîtrise		96	2,3
	Doctorat		9	4,6
	Diplôme (gr. sup.)		6	2,1
SCIENCES PURES	Spécialisé	3 ans	256	3,2
	Mineur	1 an	6	1,5
	Maîtrise Doctorat		178 54	2,2 4,7
SCIENCES APPLIQUÉES	Spécialisé	3 ans 4 ans	49 83	3,4 4,1
	Maîtrise		59	2,5
	Doctorat		18	5,1
SCIENCES HUMAINES/SOCIALES	Spécialisé	3 ans	505	3,3
	Majeur	2 ans	48	2,6
	Mineur	1 an	78	1,3
	Maîtrise		292	2,5
	Doctorat Diplôme (gr. sup.)		49 5	5,6 0,7
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	Spécialisé	3 ans 4 ans	156 343	3,4 4,1
	Maîtrise		48	2,5
	Doctorat		16	5,0

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	Spécialisé	3 ans	94	3,2
	Maîtrise		88	1,9
ARTS	Spécialisé	3 ans	55	3,5
	Majeur	2 ans	39	2,3
	Mineur	1 an	59	1,3
	Maîtrise		40	2,3
	Doctorat		9	4,7
	Diplôme (gr. sup.)		11	0,8
LETTRES	Spécialisé	3 ans	71	3,4
	Majeur	2 ans	15	2,3
	Mineur	1 an	32	1,5
	Maîtrise		41	2,8
	Doctorat		19	5,2
DROIT	Spécialisé	3 ans	245	3,1
	Maîtrise		23	2,2
	Doctorat		5	5,3
ÉTUDES PLURISECTORIELLES	Mineur	1 an	81	1,7
FORMATION CONTINUE	Certificat temps partiel	de 2 à 4 ans	419	3,3

Voir les notes méthodologiques à la page 6.



	ÉLÉMENTS DE SUIVI	Unité	1999-2000				2001-2002				2002-2003				2003-2004				2004-2005				Remarques
			1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018		
1	Clientèle étudiante	EEETP	25 574	26 694	28 006	29 845	31 192	31 845	GDEU														
2	- nombre absolu	n	34 388	35 202	37 289	39 051	40 450	42 621	Incluant les étudiants libres														
3	- au 1er cycle à temps plein	n	15 959	16 704	17 658	18 654	19 315	19 311	Registrariat														
4	- aux 2e et 3e cycles	n	7 571	7 730	8 113	8 543	9 060	9 833	Registrariat														
5	- aux 2e et 3e cycles	%	23,8	23,7	23,4	23,5	24,0	25,2	En excluant les étudiants libres du dénominateur														
6	- étudiants étrangers	n	2 091	2 168	2 418	2 784	2 936	3 039	Registrariat														
7	- étudiants étrangers	%	6,6	6,6	7,0	7,7	7,8	7,8	En excluant les étudiants libres du dénominateur														
8	- étudiants résidents du Québec (cf. remarque)	n	115	214	333	429	510	472	En programme d'échange; Dir. relations internationales														
9	- stagiaires postdoctoraux	n	301	454	404	416	453	nd	BRI														
10	- résidents et résidentes en médecine	n	724	707	694	693	704	764	Source: Faculté de médecine														
Professeurs et encadrement																							
11	- Professeurs récemment embauchés	n	56	76	143	103	115	69	Incluant les professeurs plein temps géographique														
12	- Nombre de professeurs	n	1 297	1 308	1 357	1 407	1 451	1 448	EPE incluant les professeurs plein temps géographique														
13	- Nombre moyen de cours par professeur	n	4,7	4,7	4,5	4,5	4,7	nd	données internes UdeM														
14	- Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	12,3	12,8	13,0	13,3	13,3	13,3															
15	- Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	5,8	5,9	6,0	6,1	6,2	6,8															
16	- Ratio eeetp / professeur	EEETP	19,7	20,4	20,6	21,2	21,5	22,0															
17	- Cours donnés par les chargés de cours	%	33,0	37,0	38,0	38,0	39,0	nd	Incluant les cours à charge des autres catégories de personnel à temps partiel														
18	- Cours donnés par les professeurs	%	67,0	63,0	62,0	62,0	61,0	nd															
Données sur la tâche																							
19	Nombre de professeurs réguliers	n	1 297	1 308	1 357	1 407	1 451	1 448	voir ligne 12														
20	Nombre de professeurs réguliers (PTU + PTG)	ETP	1 215	1 219	1 273	1 327	1 379	1 385	PTU : professeur plein temps à l'Université; PTG : professeur plein temps géographique.														
21	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein	ETP	388	370	361	373	389	nd	avec professeurs de clinique														
22	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein	ETP	472	540	556	582	639	nd	avec professeurs de clinique														
23	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers	n	390 060	375 000	383 850	400 410	427 680	nd	Excluant les chargés de clinique et autres catégories de personnel à temps partiel														
24	Total de groupe-cours assumés par les professeurs réguliers	n	9 474	9 172	9 103	9 430	10 044	nd	Incluant les crédits-étudiants à charge des autres catégories de personnel à temps partiel														
25	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire)	n	1 264	1 379	1 472	1 635	1 562	1 636	Incluant les groupes-cours à charge des autres catégories de personnel à temps partiel														
26	Total des crédits-étudiants assumés par les chargés de cours	n	362 670	412 380	443 370	476 970	487 380	nd	Incluant les groupes-cours à charge des autres catégories de personnel à temps partiel														
27	Total de groupe-cours assumés par les chargés de cours	n	4 666	5 386	5 580	5 779	6 422	nd															

INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Annexe 1
Date : 2005-09-15

Données sur la tâche - Rappel du sommaire		1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2003-2004	Remarques
19	Nombre de professeurs réguliers	n	1 297	1 308	1 357	1 407	1 451	1 448
20	Nombre de professeurs réguliers (PTU + PTG)	ETP	1 215	1 220	1 273	1 327	1 379	1 385
21	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein	ETP	388	370	361	373	389	
22	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein	ETP	472	540	556	582	639	
23	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers	n	390 060	375 000	383 850	400 410	427 680	
24	Total de groupe-cours assumés par les professeurs réguliers	n	9 474	9 172	9 103	9 430	10 044	avec professeurs de clinique avec professeurs de clinique
25	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire)	n	1 264	1 379	1 472	1 535	1 562	1 636
26	Total des crédits étudiants assumés par les chargés de cours	n	362 670	412 380	443 370	476 970	487 380	Excluant les chargés de clinique et autres catégories de personnel à temps partiel
27	Total de groupe-cours assumés par les chargés de cours	n	4 666	5 386	5 580	5 779	6 422	Incluant les crédits-étudiants à charge des autres catégories de personnel à temps partiel

Secteur des sciences cliniques de médecine

28	Nombre de professeurs réguliers	n	96	103	114	123	138
29	Nombre de professeurs réguliers (plein temps université - PTU)	ETP	13	12	21	24	28
30	Nombre de professeurs réguliers (plein temps géographique - PTG)	ETP	83	91	93	99	110
31	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein	ETP	363	346	341	352	363
32	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein	ETP	14	16	19	20	25
33	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers	n	40 110	40 170	40 080	42 150	43 440
34	Total de groupe-cours assumés par les professeurs réguliers	n	4 235	3 956	4 132	4 106	4 481
35	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire)	n	-	-	-	-	-
36	Total des crédits étudiants assumés par les chargés de cours	n	4 770	5 700	7 230	8 040	8 520
37	Total de groupe-cours assumés par les chargés de cours	n	131	171	172	179	234

Université de Montréal - sans Secteur des sciences cliniques de médecine

38	Nombre de professeurs réguliers	n	1 201	1 205	1 243	1 284	1 313
39	Nombre de professeurs réguliers (plein temps université - PTU)	ETP	1 119	1 117	1 159	1 204	1 241
40	Nombre de professeurs réguliers (plein temps géographique - PTG)	ETP	9	10	11	12	12
41	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein	ETP	25	24	20	21	26
42	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein	ETP	458	524	537	562	614
43	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers	n	349 950	334 830	343 770	358 260	384 240
44	Total de groupe-cours assumés par les professeurs réguliers	n	5 239	5 216	4 971	5 324	5 563
45	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire)	n	1 264	1 379	1 472	1 535	1 562
46	Total des crédits étudiants assumés par les chargés de cours	n	357 900	406 680	436 140	468 930	478 860
47	Total de groupe-cours assumés par les chargés de cours	n	4 535	5 215	5 408	5 600	6 188

